

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	122 (2011)
Artikel:	Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze moyen : Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site
Autor:	Schopfer Luginbühl, Anne / Niu, Claudia / Rychner-Faraggi, Anne-Marie
Kapitel:	2: La colline d'Onnens : cadre géographique, historique des recherches, méthodes de fouille
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835826

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. La colline d'Onnens : cadre géographique, historique des recherches, méthodes de fouille

2.1 Le village d'Onnens

Anne Schopfer Luginbühl

Dominant la rive nord du lac de Neuchâtel, le village d'Onnens (CN 541.200/187.975) est établi sur une colline séparée du pied du Jura par un petit vallon drainé par la rivière aujourd'hui canalisée du Pontet. Les sites du *Motti*, de *La Golette* et de *Beau Site* se succèdent le long du versant occidental de cette butte (fig. 8 et 9)¹.

La partie orientale de cette commune est connue depuis la fin du 19^e siècle pour abriter plusieurs stations palafittiques occupées durant le Néolithique et l'âge du Bronze (fig. 6)². En 1996, une intervention liée aux travaux de Rail 2000 a fourni un point d'ancrage dendrochronologique à la fin du Bronze ancien pour l'une d'entre elles³.

Concernant les sites archéologiques terrestres, les connaissances préalables aux fouilles réalisées dans le cadre de la construction de l'autoroute A5 sont maigres. Des tombes repérées par photographie aérienne sont connues à Onnens-La Grassilière et pourraient faire partie d'une nécropole du Haut Moyen Âge attestée sur la commune proche de Corcelles-près-Concise⁴. D'autre part, des sondages

¹ Le cadre géomorphologique est présenté au chapitre 3.

² Onnens-l'Ile et Onnens-Gare. Voir notamment Corboud et al. 1994, annexe 3.

³ Onnens-Gare II (Caspar et Chauvel 1997). Les dates d'abattage de huit pieux ont été estimées entre 1669 et 1623 avant J.-C. (Wolf et al. 1999).

⁴ Corcelles-près-Concise-En Tombaroux. Une tombe à murets de pierre a été fouillée à cet endroit en 1951 (Auberson 1987, n° 76).

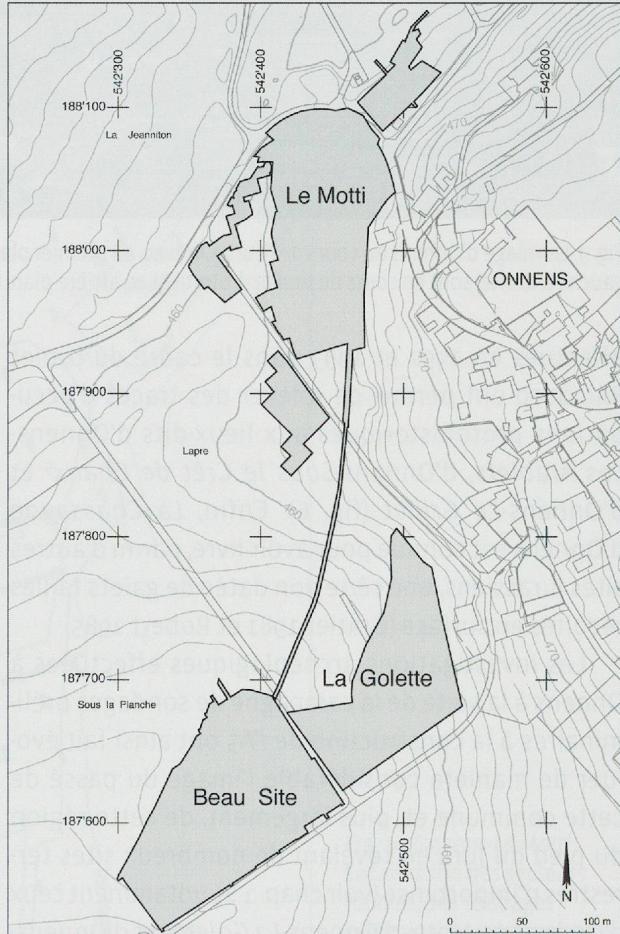


Fig. 8. Localisation des sites sur le versant occidental de la colline d'Onnens.



Fig. 9. Le village d'Onnens au cours de l'été 2000 avec, au premier plan, le site du *Motti* (vue sud). Les secteurs 913.20, 913.13 et 913.19 (de gauche à droite) sont en cours de fouille. À droite et en arrière-plan, le secteur 913.21 et le site de *La Golette* ne sont pas encore touchés.

effectués en 1992 et 1993 dans le cadre du projet Rail 2000 ont permis de relever des traces d'occupations protohistoriques aux lieux-dits d'Onnens-*Les Arablets*, d'Onnens-Sous le Crêt de Chaux⁵ et d'Onnens-*Le Grillet* (fig. 6). Enfin, *La Chassagne* d'Onnens est connue pour avoir livré, parmi d'autres sites jurassiens, une série non datée de galets taillés récoltés en surface (Gratier 1981 et Robert 1985).

Les investigations archéologiques effectuées à Onnens à la suite de la campagne de sondages préliminaires à la construction de l'A5 ont ainsi fait évoluer de manière considérable l'image du passé de cette commune et, plus largement, de cette région du pied du Jura en révélant de nombreux sites terrestres d'importance (voir chap. 1.2), notamment ceux d'Onnens-*Le Motti*, d'Onnens-*La Golette* et d'Onnens-*Beau Site*. Sur ces trois sites, les fouilles préventives ont été conduites essentiellement sur les surfaces touchées par le chantier de la tranchée couverte d'Onnens et par les remaniements qui lui étaient liés (fig. 2, C). Il n'a donc pas toujours été possible de

reconnaître l'extension totale des sites touchés. Les interventions archéologiques ont en outre été conditionnées par le programme du chantier de construction – mise à disposition et libération des terrains – ce qui n'a pas toujours permis une exploitation rationnelle des gisements.

2.2 Onnens-*Le Motti*

Anne Schopfer Lugibühl et Claudia Nițu

Le site du *Motti* se développe à partir du versant occidental de la colline d'Onnens jusqu'au milieu du valon qui sépare la butte des premiers contreforts du Jura. Les secteurs fouillés couvrent une zone d'environ 340 m de longueur pour une largeur maximale de 125 m. Divisé en six unités en fonction des besoins de la fouille, le site comprend une partie centrale constituée de quatre secteurs (913.13, 913.18, 913.19 et 913.21), situés de part et d'autre de la rivière du Pontet (fig. 10). Cette zone correspond au site n° 15 défini après la campagne de sondages préliminaires (fig. 6). Deux secteurs périphériques (913.20 et 913.16)

⁵ Un fossé Bronze final-Hallstatt et une grande structure datée du Bronze ancien ont été mis au jour sur ce site (Corboud et al. 1995).

se distinguent aussi bien par leur stratigraphie que par des conditions de fouille particulières. Ils correspondent respectivement au site n° 16 et à la partie nord du site n° 14 (fig. 6).

La campagne de sondages préliminaires ayant révélé une occupation protohistorique estimée à 24'000 m² sur tout le versant occidental de la colline d'Onnens (voir chap. 1), une série de tranchées complémentaires a été pratiquée entre le site du *Motti* et celui de *Beau Site* afin de mieux appréhender les vestiges menacés. Parmi les 11 tranchées d'évaluation excavées entre 1995 et 1996, cinq concernent directement le site du *Motti*⁶.

Les trois premières tranchées, au nord, sont disposées parallèlement à la pente et espacées d'environ 25 m. Leur creusement a permis de mettre au

jour les premiers éléments d'un bâtiment médiéval, de préciser la succession des occupations dans cette partie du site, de déterminer les zones les plus denses en vestiges et de définir les premières options méthodologiques. Les deux autres, situées plus au sud (tranchées 913.10 et 913.16), ont fourni de précieuses informations relatives aux phénomènes naturels marquants de la région (rivière, marais) et ont permis de cerner la limite méridionale des occupations. Une dernière tranchée, creusée durant la même période pour la pose d'un collecteur d'eau usée à l'aval du secteur 913.19 (913.2), a fait l'objet d'un rapide relevé et permis de compléter les données relatives à l'extension des niveaux anthropiques et à leur relation avec les zones humides situées au centre du vallon.

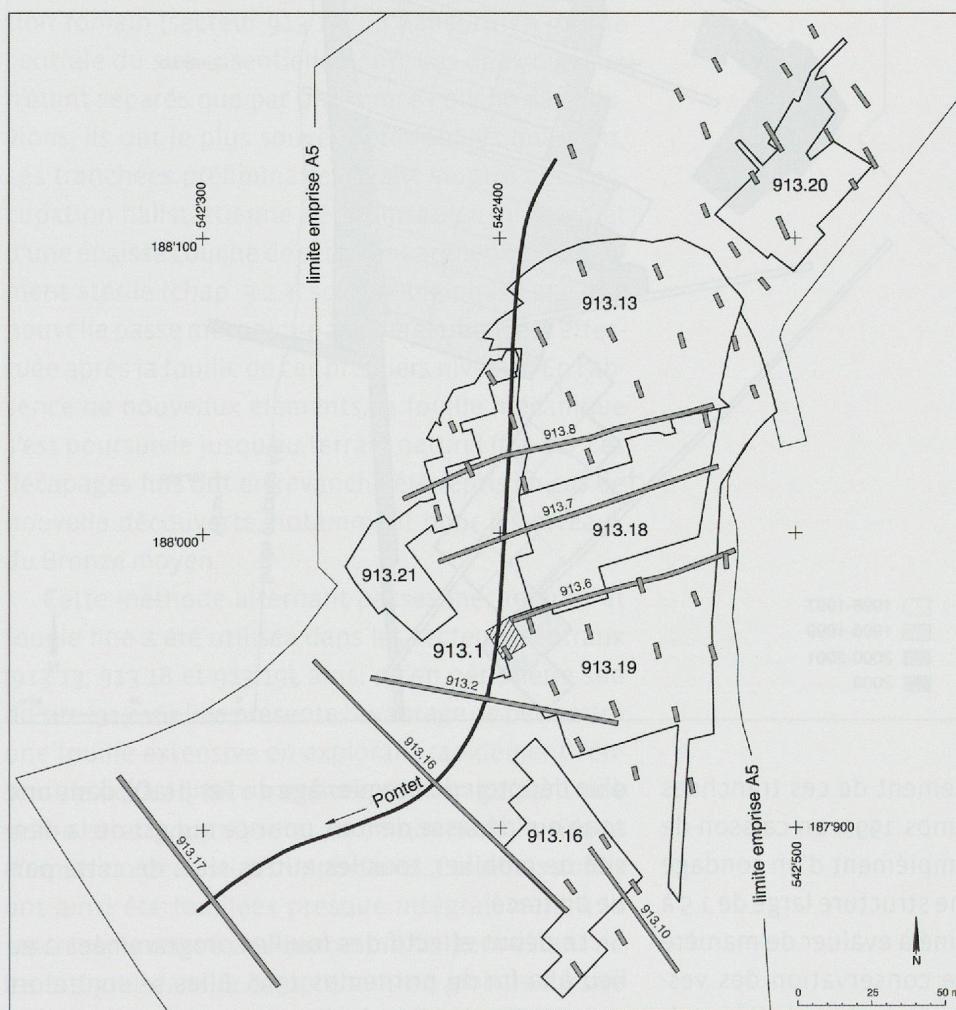


Fig. 10. Onnens-Le *Motti*. Localisation des secteurs fouillés, des sondages préliminaires (rectangles) et des tranchées complémentaires (en grisé). Localisation schématique du Pontet. Le premier secteur fouillé (913.1) apparaît en hachuré.

⁶ Ces tranchées (en grisé sur le plan) ont une longueur variant entre 55 et 140 m (un peu moins de 100 m en moyenne), pour une largeur d'environ 1.8 m.

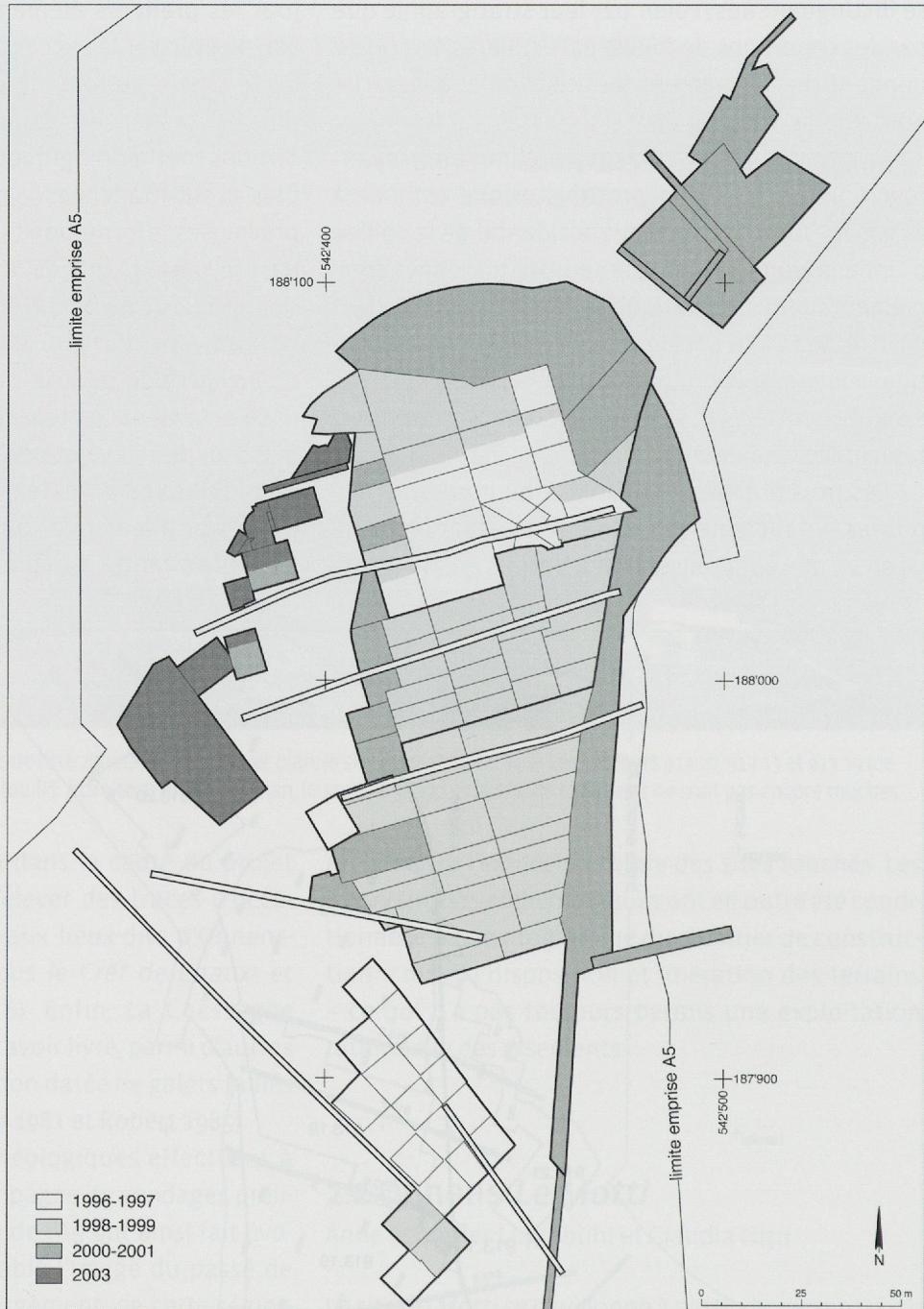


Fig. 11. Onnens-Le Motti.
Chronologie des
investigations.

Parallèlement au creusement de ces tranchées de référence, dès le printemps 1995, un caisson de 5 × 5 m, a été ouvert en complément d'un sondage préliminaire dans lequel une structure large de 1,5 à 2 m avait été repérée. Destiné à évaluer de manière plus fine les conditions de conservation des vestiges, ce complément de sondage s'est révélé extrêmement prometteur et a rapidement été étendu à un secteur de 11 × 9 m (secteur 913.1, fig. 10). En effet, ce premier diagnostic s'est trouvé implanté au cœur

d'un dépotoir du Premier âge du Fer (HaD), dans une zone qui dépasse de loin, pour ce qui est de la densité de mobilier, tous les autres sites de cette partie du tracé.

Le début effectif des fouilles programmées a eu lieu à la fin du printemps 1996. Elles se sont alors concentrées sur l'angle d'une construction de la fin du Moyen Âge mise au jour lors du creusement de l'une des tranchées de diagnostic (fig. 10, tranchée 913.8 et fig. 11). Rapidement, le mobilier découvert

au niveau des fondations du bâtiment médiéval⁷ a montré que les occupations protohistoriques entrevues dans les tranchées et le premier caisson fouillé étaient plus riches et étendues que prévu, augurant d'une fouille de grande ampleur.

Des zones d'environ 100 m² (10 x 10 m) ont alors été définies comme unités de base pour la fouille du site, avec la volonté d'explorer toute la surface menacée. Rapidement adaptée à la réalité du terrain et aux vestiges mis au jour, la surface de ces zones a été traitée selon un protocole commun à l'ensemble du *Motti*⁸, exception faite des secteurs 913.20 et 913.21. Fouillées en quinconce ou séparées par des témoins afin de préserver une lecture stratigraphique, les zones à explorer ont d'abord fait l'objet d'un décapage machine jusqu'à l'apparition des premiers vestiges archéologiques, généralement un niveau d'occupation romain (secteur 913.13) ou hallstattien (partie centrale du site essentiellement). Ces deux niveaux n'étant séparés que par une mince couche de colluvions, ils ont le plus souvent été fouillés finement. Les tranchées préliminaires ayant montré que l'occupation hallstattienne s'était installée au sommet d'une épaisse couche de sédiment argileux pratiquement stérile (chap. 3.2.3, solifluxion, phase 25), une nouvelle passe mécanique a généralement été effectuée après la fouille de ces premiers niveaux. En l'absence de nouveaux éléments, la fouille mécanique s'est poursuivie jusqu'au terrain naturel (fig. 12). Les décapages fins ont en revanche été repris en cas de nouvelle découverte, notamment pour les niveaux du Bronze moyen.

Cette méthode alternant passes mécaniques et fouille fine a été utilisée dans les secteurs centraux (913.13, 913.18 et 913.19), ainsi qu'en périphérie sud du site (913.16). Elle présente l'avantage de permettre une fouille extensive en explorant rapidement l'ensemble de la surface menacée, tout en gardant une vision stratigraphique et en minimisant le risque d'omission de vestiges importants. Certaines zones ont ainsi été fouillées presque intégralement à la machine, le relevé des quatre profils permettant de les intégrer dans la compréhension globale du site



Fig. 12. Onnens-Le Motti. Surveillance d'un décapage mécanique au sommet des niveaux naturels.

⁷ Notamment une épingle à col de cygne.

⁸ La surface varie entre 12 m² et 200 m², la moyenne étant d'environ 80 m².



Fig. 13. Onnens-Le Motti.
Représentation des
techniques de fouille
utilisées.

(fig. 13). Cette méthode présente en revanche l'inconvénient de privilieriser les époques les plus anciennes, qui laissent généralement dans le sol des vestiges ténus.

Dans nombre de zones, quelques structures en creux ou concentrations de mobilier observées lors des passes mécaniques ont fait l'objet d'un relevé en plan et d'une fouille fine localisée. Ces interventions étant demeurées ponctuelles, les zones concernées figurent comme ayant été fouillées à la machine

sur le plan présenté ici. Sur cette figure, le type de fouille est indiqué comme mixte lorsque les décapages manuels effectués sur toute la surface de la zone sont minoritaires. Lorsqu'au contraire la fouille manuelle à la truelle représente une part importante de la séquence stratigraphique, les zones sont indiquées comme ayant été explorées finement.

Les zones situées sur la rive droite du Pontet ne présentent pas la même dynamique sédimentaire que celles localisées sur les pentes de la colline

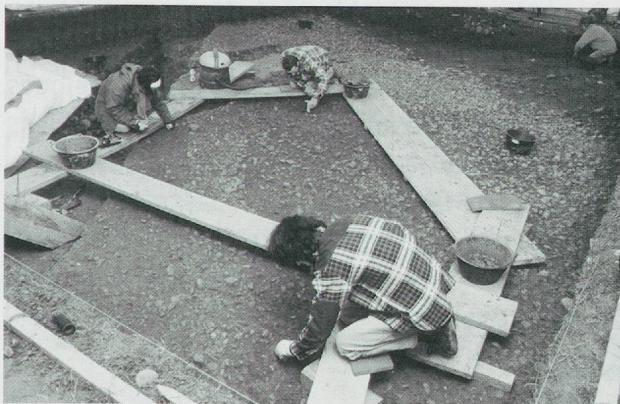


Fig. 14. Onnens-*Le Motti*. Décapage manuel dans le secteur 913.21, durant l'hiver 2001.



Fig. 15. Onnens-*Le Motti*. Installations de chantier implantées dans le secteur 913.20 (été 2001). Le secteur 913.21 en cours de fouille est visible à l'arrière-plan.



Fig. 16. Exemple de dégâts occasionnés par les intempéries, ici sur le site de *La Golette* à la suite d'un violent orage en juin 2003.

d'Onnens. Elles n'ont notamment pas été affectées par le phénomène de solifluxion mentionné plus haut. Dans ce secteur (913.21), l'ensemble des niveaux archéologiques a ainsi été quasi intégralement fouillé à la main (fig. 14).

La périphérie nord du site du *Motti* constitue également un cas particulier. Ce secteur (913.20) a été fouillé très rapidement pour libérer dans l'urgence une zone destinée à des tests préalables à la réalisation du caisson étanche de la tranchée couverte d'Onnens (fig. 15). Dans cette partie du site, les données recueillies entre les passes mécaniques se sont parfois révélées difficilement exploitables en raison d'un maillage stratigraphique insuffisant. Ainsi, les liens avec les zones situées plus au sud n'ont pas toujours pu être établis.

Plus de cinq ans ont été consacrés à la fouille du site d'*Onnens-Le Motti*, entre juin 1996 et juin 2001,

puis entre juin et décembre 2003⁹. Dans les secteurs centraux (913.13, 913.18, 913.19), la fouille des différentes zones s'est généralement développée de l'amont vers l'aval et du nord au sud (fig. 11), bien que plusieurs pôles de recherches aient souvent coexisté. Les variations d'effectif en fonction des saisons – et donc l'ouverture de nouvelles zones durant l'été – ainsi que des intempéries majeures (inondations, destructions dues à l'ouragan Lothar, notamment) nécessitant l'abandon pour quelques temps des zones affectées, expliquent naturellement ces évolutions parfois peu rationnelles (fig. 16).

Ce laps de temps a été nécessaire pour explorer plus de 16'000 m² et documenter près de 1100 structures. Environ 1300 relevés de terrain¹⁰ ont été réalisés, ainsi que 12'500 diapositives et autant de photos noir-blanc. À partir de 1999, la photographie numérique a été associée à ces techniques et utilisée presque systématiquement pour les relevés en coupe et en plan.

Durant ces années, les méthodes de prélèvement du mobilier archéologique ont progressivement évolué. Au cours des premières années, la récolte des artefacts s'est faite le plus souvent sur des surfaces importantes, par passe mécanique ou par décapage manuel, en fonction des couches fouillées. Le prélèvement par m² n'était généralement utilisé que dans des cas particuliers (une partie du dépotoir

⁹ Durant cette interruption, l'effectif des fouilleurs a été déplacé sur la partie septentrionale du tracé.

¹⁰ Généralement à l'échelle 1/20^e.

HaD situé dans le secteur 913.1 notamment) et le positionnement en trois dimensions réservé à certaines catégories de mobilier ou à des pièces particulières (éléments significatifs en métal ou en silex, marqueurs chronologiques pour la céramique). La généralisation du carroyage et du prélèvement systématique par m² s'est faite progressivement à partir de 1999, pour culminer en 2003 lors de la fouille des zones situées sur la rive droite du Pontet (913.21).

Sur l'ensemble du site d'Onnens-Le Motti, toutes périodes confondues, 82'000 tessons (660 kg de céramique) ont été récoltés. À cela viennent s'ajouter environ 10'000 restes fauniques (67 kg), des centaines de silex, d'objets en métal et en pierre, ainsi que diverses autres catégories de mobilier¹¹. Des échantillons de sédiment ou de matière organique ont également été prélevés dans les structures et les niveaux organiques (891 échantillons pour tamisage, 267 prélèvements de charbon), alors que des prélèvements particuliers (micromorphologie (2), palynologie (8)) ont été réalisés dans certaines coupes stratigraphiques de référence.

Le site du Motti a livré de nombreux vestiges répartis entre sept horizons chronologiques¹²: les éléments les plus récents se rattachent à une occupation de la fin du Moyen Âge (16^e-17^e siècles), essentiellement représentée par des bâtiments artisanaux accompagnés d'une série de fosses à chaux et d'une portion de voie de circulation. Pour l'époque romaine, quelques bâtiments légers et deux tronçons de voie ont été mis au jour en amont d'une série de fossés destinés à drainer les zones humides situées au pied de la colline. Quelques éléments caractéristiques de La Tène finale sont à signaler, mais les structures associées sont peu nombreuses. La principale occupation du Motti se situe clairement durant le Premier âge du Fer (HaD), tant au regard de la surface concernée qu'au vu des structures dégagées ou du mobilier recueilli. Plusieurs bâtiments, associés à une zone dépotoir située en bordure d'une zone humide,

pourront vraisemblablement être restitués. La période antérieure, datée du Bronze final, est quant à elle représentée essentiellement par quelques ensembles de céramique, des phénomènes érosifs liés à une forte pluviométrie ayant presque totalement oblitéré les niveaux d'occupation contemporains. Enfin, les premiers niveaux d'occupation datés du Bronze moyen et du Néolithique final sont présentés dans ce volume.

2.3 Onnens-La Golette

Marie Poncet Schmid

Le site de *La Golette*, situé sur le versant sud-ouest de la colline d'Onnens, est séparé de *Beau Site*, à l'ouest, par un chemin agricole et éloigné du *Motti* de quelque 200 m (fig. 8 et 9). Un ruisseau, *La Golette*, s'écoule depuis une source située au nord du site (chap. 3.2.3, phase 9). Une construction moderne (19^e siècle) liée au captage de cette source (fig. 17, 4) constituait, au début des fouilles, le seul élément construit dans ce secteur destiné à l'agriculture (pâturage du bétail et vergers).

Ce secteur ne recouvre que partiellement les sites définis par la campagne de sondages préliminaires de 1994 (fig. 6). Au nord, il est proche du site n° 14 qui fait partie du gisement d'importance majeure défini suite à la première campagne de sondages (voir chap. 1.2 et fig. 6). En 1995, le creusement d'une tranchée de canalisation dans la partie orientale du site de *La Golette* a permis la découverte d'une tombe à incinération contenant du mobilier d'époque romaine (fig. 17, 1 et 1a)¹³. Plusieurs années plus tard, le remblaiement d'une partie importante du site et la création d'un verger furent conçus dans le cadre des améliorations foncières. Au vu des découvertes de 1995, une intervention archéologique se justifiait dans ce secteur qui n'était pas menacé par le projet initial.

Une fouille de sauvetage a donc débuté à la fin du mois d'avril 2002 et s'est poursuivie jusqu'au début du mois de janvier 2004, avec une interruption d'environ

¹¹ Le matériel récolté se compose de près de 600 objets en métal, 340 en pierre et 40 en terre cuite, plus de 500 silex, des fragments de verre, des monnaies, des outils en os, du bois de cerf et des éléments de parure en ambre et en schiste bitumineux.

¹² La partie centrale du site présente la séquence la plus complète, la périphérie nord et sud n'ayant livré qu'une partie seulement de ces horizons.

¹³ Ce mobilier n'a pas encore été étudié, mais selon nos premières observations, il date du 1^{er} siècle ap. J.-C.

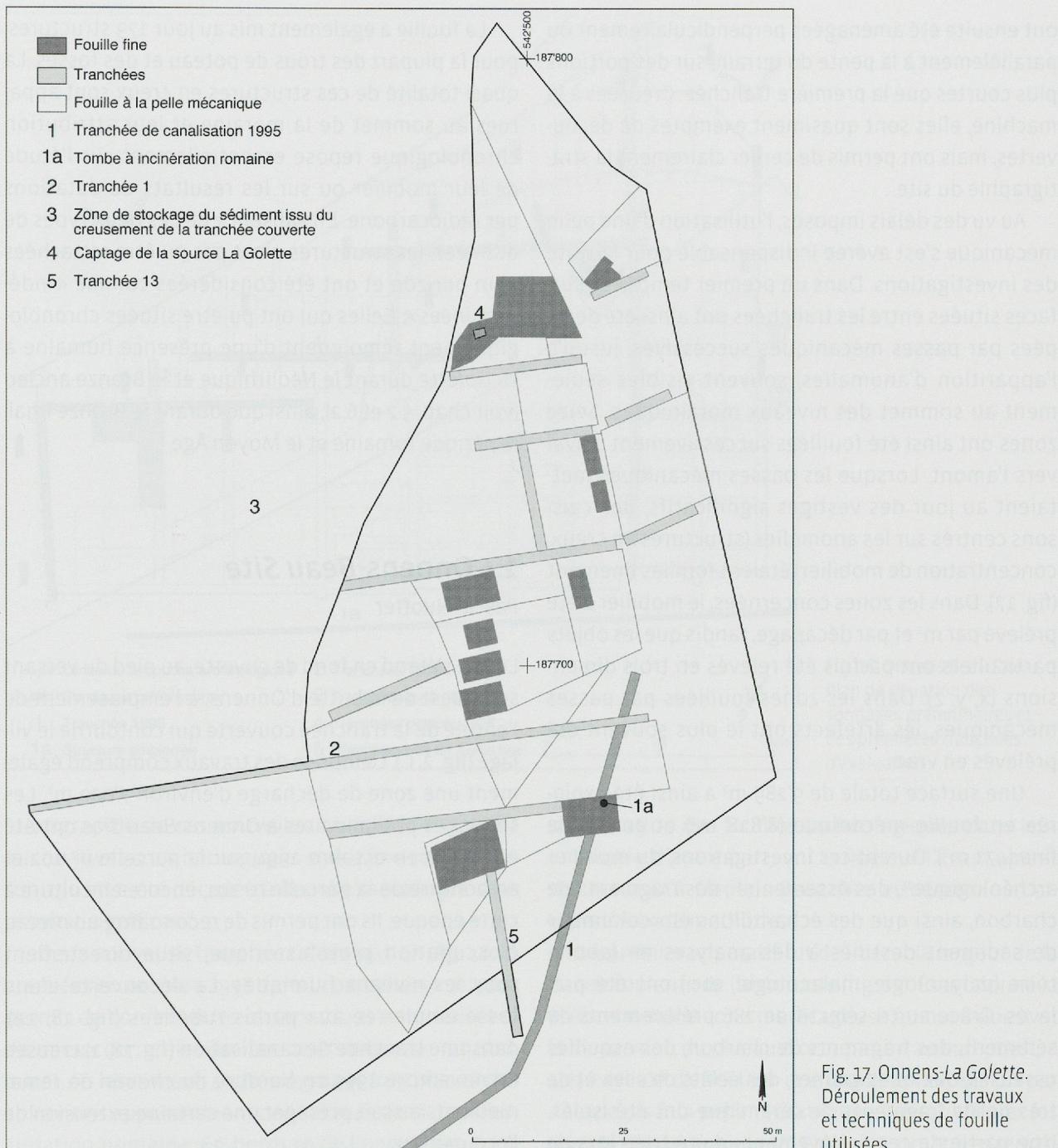


Fig. 17. Onnens-La Golette.
Déroulement des travaux
et techniques de fouille
utilisées.

deux mois au début de l'année 2003¹⁴. L'équipe, placée sous la direction d'Edouard Dietrich et de Fabrice Tournelle, était constituée d'un nombre variable de personnes, entre trois et seize. Dans un premier temps, une tranchée a été creusée sur une longueur de 104 m (fig. 17, 2), afin de suivre les niveaux observés à Beau Site et de documenter les couches présentes à La

Golette. Malheureusement, le secteur le plus proche de Beau Site, situé au nord de cette tranchée, n'a pas pu être exploré en raison du volume important de sédiments issus du creusement de la tranchée couverte qui y étaient stockés (fig. 17, 3). Simultanément, le décapage de l'humus dans les abords de la tombe à incinération romaine découverte en 1995 a mis au jour un riche mobilier de cette époque, constitué de céramique, de verre, de fer et de terre cuite, évoquant une autre structure funéraire. Onze autres tranchées

¹⁴ L'équipe, alors très réduite, s'était déplacée sur un autre site à Onnens.

ont ensuite été aménagées perpendiculairement ou parallèlement à la pente du terrain, sur des portions plus courtes que la première tranchée. Creusées à la machine, elles sont quasiment exemptes de découvertes, mais ont permis de cerner clairement la stratigraphie du site.

Au vu des délais imposés, l'utilisation d'une pelle mécanique s'est avérée indispensable pour la suite des investigations. Dans un premier temps, les surfaces situées entre les tranchées ont ainsi été décapées par passes mécaniques successives, jusqu'à l'apparition d'anomalies, souvent visibles seulement au sommet des niveaux morainiques. Seize zones ont ainsi été fouillées successivement d'aval vers l'amont. Lorsque les passes mécaniques mettaient au jour des vestiges significatifs, des caissons centrés sur les anomalies (structures en creux, concentration de mobilier) étaient fouillés finement (fig. 17). Dans les zones concernées, le mobilier a été prélevé par m² et par décapage, tandis que les objets particuliers ont parfois été relevés en trois dimensions (x, y, z). Dans les zones fouillées par passes mécaniques, les artefacts ont le plus souvent été prélevés en vrac.

Une surface totale de 9'289 m² a ainsi été exploitée en fouille mécanique (8'818 m²) et en fouille fine (471 m²). Durant ces investigations, du mobilier archéologique¹⁵, des ossements¹⁶, des fragments de charbon, ainsi que des échantillons et «colonnes» de sédiment destinés à des analyses en laboratoire (palynologie, malacologie, etc.) ont été prélevés. Grâce au tri sélectif de 286 prélèvements de sédiment, des fragments de charbon, des esquilles osseuses, quelques graines, des éclats de silex et de très petits fragments de céramique ont été isolés. Une partie de ces prélèvements a été triée lors de l'étude de structures particulières, ce qui a notamment permis de sélectionner des particules de charbon destinées à des analyses par radiocarbone.

La fouille a également mis au jour 173 structures, pour la plupart des trous de poteau et des fosses. La quasi totalité de ces structures en creux sont apparues au sommet de la moraine et leur attribution chronologique repose essentiellement sur l'étude de leur mobilier ou sur les résultats de datations par radiocarbone. En l'absence de ces deux types de données, les structures n'ont pas pu être rattachées à un horizon et ont été considérées comme «indéterminées». Celles qui ont pu être situées chronologiquement témoignent d'une présence humaine à *La Golette* durant le Néolithique et le Bronze ancien (voir chap. 5.2 et 6.2), ainsi que durant le Bronze final, la période romaine et le Moyen Âge.

2.4 Onnens-Beau Site

Pascal Nuoffer

Le site s'étend en fond de cuvette, au pied du versant sud-ouest de la butte d'Onnens, à l'emplacement de l'entrée de la tranchée couverte qui contourne le village (fig. 2, C). L'emprise des travaux comprend également une zone de décharge d'environ 7'000 m². Les sondages préliminaires à Onnens-Beau Site ont été effectués en octobre 1994, sur la parcelle n° 102 et en bordure de la parcelle n° 101, encore en culture à cette époque. Ils ont permis de reconnaître un niveau d'occupation protohistorique, situé directement sous les niveaux humiques. La découverte d'une fosse empierrée aux parois rubéfiées (fig. 18, 1a), dans une tranchée de canalisation (fig. 18, 1) creusée en novembre 1995 en bordure du chemin de remaniement, laissait présager une certaine extension de l'occupation.

Trois tranchées d'évaluation d'axe nord-ouest/sud-est (fig. 18, 2) ont été creusées entre mai et septembre 1996. Une seule traverse les deux parcelles. Ces tranchées ont permis de cerner les limites du niveau d'occupation au nord-ouest du site et d'appréhender le milieu naturel (marais, craie lacustre, etc.). En avril 1998, des tranchées d'évaluation (fig. 18, 3) ont pu être creusées à l'extrême sud-ouest de la parcelle n° 101, sur la largeur de la bande roulante de l'autoroute, l'une en bordure de la limite de parcelle et les trois autres suivant l'axe nord-ouest/sud-est. La

¹⁵ Toutes époques confondues, il est constitué d'environ 50 kg de céramique, 744 éléments de terre cuite, 232 objets en métal, 49 artefacts en silex, 27 fragments de verre et 18 objets en pierre.

¹⁶ Brûlés ou non, humains ou animaux: 3.345 kg. Les ossements médiévaux découverts au nord du site ne sont pas pris en compte (pour le décompte et l'étude de ces ossements, voir Portmann 2008).

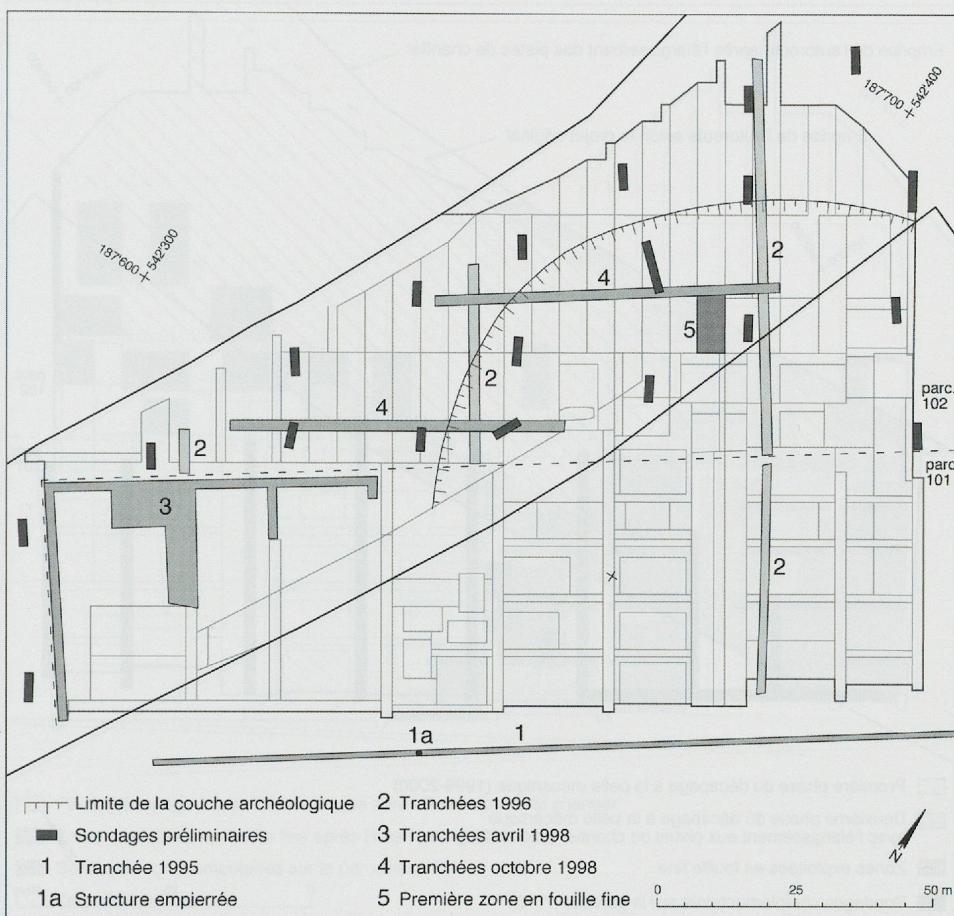


Fig. 18. Onnens-Beau Site.
Plan de situation des sondages préliminaires et des premières tranchées d'évaluation.

stratigraphie de ces nouvelles tranchées n'a révélé aucun niveau archéologique. Une zone-test d'environ 150 m² a été décapée à la pelle mécanique sans résultat significatif.

Deux nouvelles tranchées d'évaluation (fig. 18, 4), creusées en octobre 1998 dans la parcelle no 102, ont permis de confirmer les observations antérieures et de mieux cerner les limites de l'occupation au sud-ouest, où les niveaux archéologiques font place à des colluvions apparemment dépourvues de traces d'occupation humaine. En bordure de l'une de ces tranchées, un premier caisson de 5 x 10 m a été exploité en fouille fine (fig. 18, 5). Neuf décapages successifs ont été effectués dans une couche archéologique épaisse de 0.30 à 0.40 m, qui a livré du mobilier céramique datable du BzD. Les premiers trous de poteau à calage de pierres ont été mis au jour dans cette zone.

Les fouilles en extension ont débuté au printemps 1999, sous la direction de Christophe Chauvel. D'emblée, des impératifs inhérents à l'organisation générale des travaux autoroutiers d'une part, à la

planification des fouilles archéologiques dans leur ensemble d'autre part, ont influé sur l'avancement des travaux à Onnens-Beau Site et déterminé certains choix de méthodes.

Le premier impératif fut de libérer la largeur de la bande roulante de l'autoroute (fig. 19). Étant donné la présence d'une zone marécageuse au nord-ouest et la disparition du niveau d'occupation au sud-ouest, il a été décidé d'effectuer une fouille en extension par décapages à la pelle mécanique et de privilégier les relevés stratigraphiques¹⁷. Plusieurs structures remarquables, notamment une fosse-foyer datable du Hab3 (voir *infra*), furent alors mises au jour. Parallèlement, de nouvelles zones en fouille fine ont été exploitées, en bordure de la bande roulante. Les quatre zones situées le plus au nord n'ont révélé que peu d'aménagements anthropiques (fosses isolées, fossés).

¹⁷ Des zones de 25 x 5 m ont été définies. Les stratigraphies sud-ouest/nord-est ont été relevées intégralement. Leurs axes sont distants de 25 m, mais à mi-distance se trouvent les tranchées creusées en octobre 1998. Les stratigraphies nord-ouest/sud-est ont été relevées à des intervalles de 10 m.

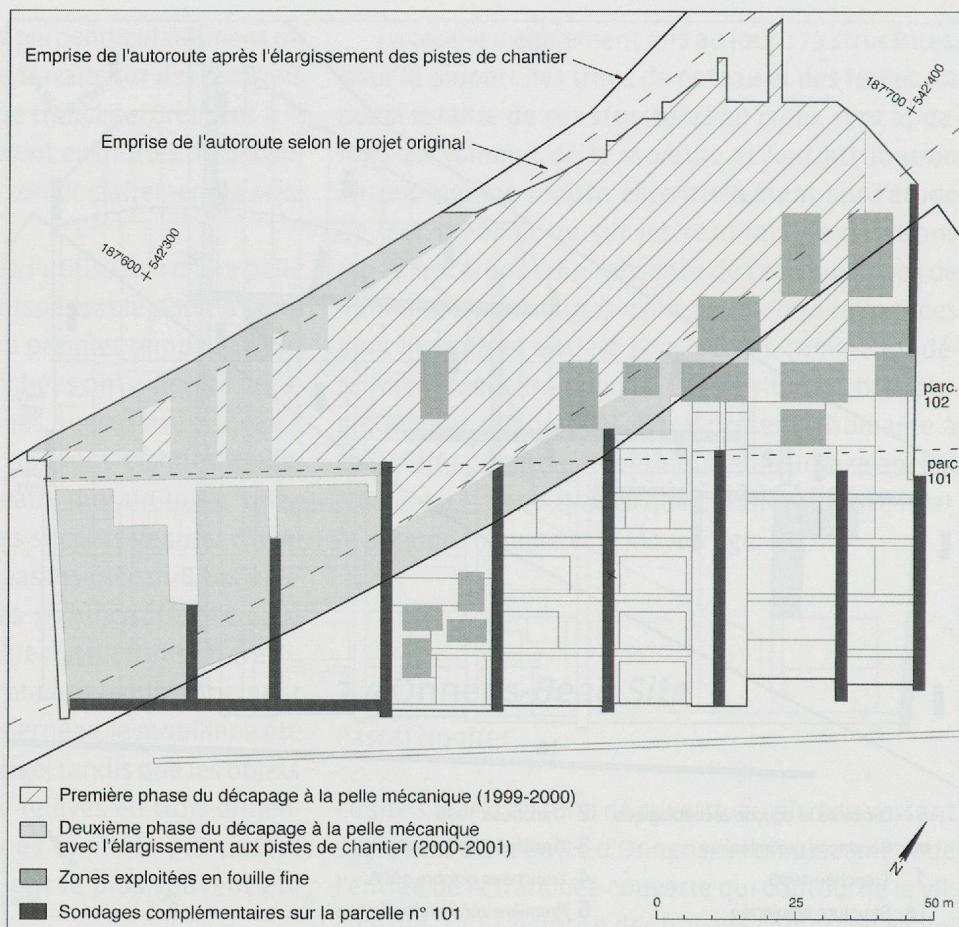


Fig. 19. Onnens-Beau Site.
Le déroulement des travaux
de 1999 à 2001.

En mars 2000, la direction des travaux autoroutiers nous a informés d'une modification des plans originaux et de la nécessité d'élargir l'emprise des travaux de quelques mètres de part et d'autre pour décaler les pistes de chantier vers l'extérieur. Ces deux bandes de terrain ont dû être fouillées par décapages à la pelle mécanique (fig. 19). Trois structures remarquables datables du HaB3 furent découvertes sur la bande nord-ouest. Dès la fin du mois d'avril 2000, de nouvelles tranchées d'évaluation d'axe nord-ouest/sud-est ont été creusées sur la parcelle n° 101, hors bande roulante, à l'emplacement prévu pour d'importants remblais. Elles ont permis de reconnaître une nouvelle aire d'occupation au sud du site, immédiatement exploitée en fouille fine dans quatre nouveaux secteurs. Parallèlement, les zones situées au sud-ouest sur la bande roulante ont été fouillées par décapages à la pelle mécanique.

renforcer les effectifs sur d'autres chantiers sis au pied du Jura – entre autres le site d'Onnens-Praz Berthoud – afin de libérer la bande roulante sur tout le tracé.

Initialement prévue pour 2-3 mois, puis pour une année, l'interruption se prolongea finalement jusqu'en novembre 2003, date à laquelle la fouille reprit, pour se terminer en mai 2004. Les dernières tranchées d'évaluation ont alors été creusées sur la parcelle n° 101, perpendiculairement aux premières, de manière à délimiter des « îlots » (fig. 20). Au sud-ouest, une partie de chaque îlot – à une exception près – a été exploitée en fouille fine. Les témoins et quelques bandes de terrain plus larges ont été fouillés par passes mécaniques. Plusieurs ensembles de structures en creux (trous de poteau, fosses) ont été mis au jour. Au nord-est du site en revanche, les niveaux archéologiques s'effacent pour laisser la place à des colluvions sans véritable niveau d'occupation. Toute cette surface a été fouillée par passes mécaniques.



Fig. 20. Onnens-Beau Site.
Le déroulement des travaux
en 2003-2004.

Au final, sur une surface totale de 13'100 m², un peu moins de 1'800 m² ont été exploités en fouille fine à Onnens-Beau Site, soit environ 14 %. Ce faible pourcentage est dû en partie aux méthodes de fouilles utilisées, mais reflète également la nature du site, avec une importante zone marécageuse et la disparition des niveaux archéologiques dans certaines zones. Environ 300 structures ont été documentées sur l'ensemble du site. Plus de 35'000 tessons de céramique, soit environ 200 kg, ont été récoltés, ainsi que 1756 fragments de faune (un peu moins de 7 kg). Les autres catégories de mobilier (fer, bronze, pierre, silex, etc.) ne comptent que quelques dizaines de pièces au maximum. Tous ces vestiges se répartissent entre plusieurs horizons chronologiques.

Divers indices attestent une fréquentation humaine à Onnens-Beau Site dès le Néolithique. Ils seront détaillés dans ce volume (chap. 5.3). Le jalon chronologique suivant est fourni par une fosse à fonction indéterminée, datée grâce à son mobilier céramique du Bronze ancien (chap. 6.1). Le caractère isolé de cette découverte limite malheureusement

les possibilités d'interprétation. C'est au cours de la première moitié du Bronze final que le site a connu son occupation la plus étendue. Le mobilier céramique de cette époque domine très largement dans les niveaux archéologiques. Plusieurs ensembles de fosses et de trous de poteau témoignent d'une activité intense. Cette phase d'occupation, ainsi que les fréquentations postérieures, seront présentées en détail dans un prochain volume. Une nouvelle occupation du site a eu lieu à la fin du Bronze final (HaB3). Un ensemble de structures en creux, dont notamment une fosse-foyer, a pu être daté de cette période grâce au mobilier céramique. Ces structures sont regroupées pour la plupart au sud-ouest du site, en dehors de la zone d'extension des niveaux archéologiques du BzD. Enfin, une petite fosse à offrandes isolée ainsi que du mobilier hors contexte en très faible quantité, apparaissant généralement sous les niveaux humiques, témoignent encore d'une fréquentation des lieux au tout début de la période romaine (époque augustéenne).

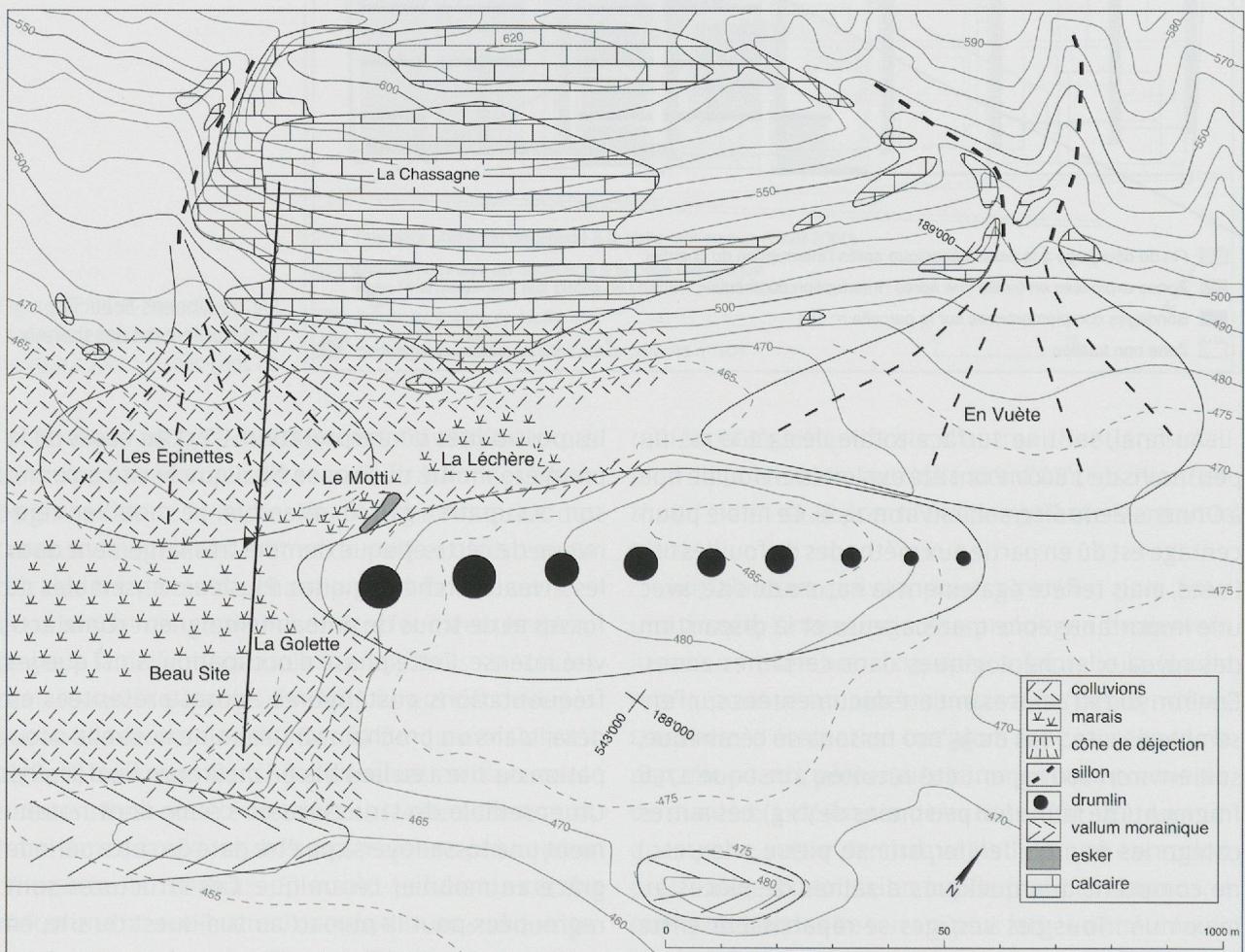


Fig. 21. Cadre géomorphologique de la région d'Onnens et localisation de la coupe pour la reconstitution de l'environnement au Tardiglaciaire.